

**Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale |
Séance du 1 avril 2025**

Extrait du registre des délibérations

**Délibération n°2025-04-01-13 | Finances Communales - Budget du CCAS -
Décision Modificative n°1
Rapporteur Auvray Nicole**

Nombre de conseillers en exercice : 17
Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 13
Nombre de pouvoir : 4
Nombre d'excusés : 0
Convoqué le 27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 01 avril, À 17H30, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse , Président.

Etaient présents :

Monsieur Joachim Moyse , Madame Nicole Auvray , Madame Murielle Mour, Madame Catherine Olivier, Monsieur Francis Schilliger, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Madame Karine Pégon, Madame Véronique Brard-Wulfranc, Monsieur Jean Pierre Mirey, Madame Annie Geslin, Monsieur Alain Goussault, Monsieur Didier Burg.

Etaient excusés avec pouvoir :

Madame Laëtitia Le Behec donne pouvoir à Madame Catherine Olivier, Madame Danielle Boulais donne pouvoir à Madame Murielle Mour, Monsieur Jacques Dutheil donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Madame Michèle Henry donne pouvoir à Madame Nicole Auvray .

Etaient excusés sans pouvoir :

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales notamment son article L 1612-11,
- L'instruction budgétaire et comptable M57,
- La délibération du Conseil d'Administration du 4 février 2025 adoptant le budget primitif pour l'exercice 2025,
- La délibération adoptant le compte administratif 2024,
- La délibération statuant sur les affectations de résultat,

Considérant :

Que cette 1^{ère} décision modificative intègre :

- Les écritures de reprise du compte administratif à savoir l'affectation des résultats et les reports de l'exercice 2024 en section d'investissement,
- Des ajustements de dépenses et de recettes

Le Conseil d'administration décide :

- D'adopter la décision modificative n°1 comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses		
Nature		Montant
6068	Autres matériels et fournitures - S1	1 000.00€
6215	Refacturation du personnel – S1	8 550.00€
6215	Refacturation du personnel – S20	36 000.00€
62871	Refacturation ville charges – S220	6 000.00€
65888	Autres charges diverses	7 007.52€
<i>Total :</i>		58 557.52€

Recettes		
Nature		Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	58 557.52€
<i>Total :</i>		58 557.52€

INVESTISSEMENT :

Dépenses		
Nature		Montant
21838	Acquisition de matériel informatique (S1)	14 806.43€
21848	Acquisition de Mobilier (S1)	55 000.00€
2188	Acquisition matériels divers (220)	55 250.00€
<i>Total :</i>		125 056.43€

Recettes		
Nature		Montant
001	Résultat d'investissement reporté	125 056.43€
		<i>Total :</i> 125 056.43€

Résultat du vote :

Par : 17 voix pour

Pour extrait conforme,
Le président du CCAS



Le secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 04/04/2025

Identifiant de télétransmission : 076-267600534-20250401-2025-04-01-13-DE

Publié ou notifié : **09 AVR. 2025**